

Communiqué

Hélène de Comarmond
MAIRE DE CACHAN

Conseil municipal du 8 octobre 2020



Le 6 octobre 2020

Mercredi 8 octobre se tiendra une nouvelle séance du Conseil municipal de Cachan. Elle sera retransmise en direct sur Vimeo à partir de 20h30 et un public très restreint pourra assister à la séance, retransmise sur un écran dans la salle des Pas perdus. Plusieurs sujets importants sont à l'ordre du jour.

La Ville signe un partenariat avec Aivancity Paris Cachan

Dès septembre 2021, le Campus de Cachan accueillera la première école française de l'intelligence artificielle. L'école occupera un bâtiment de 4000 m² doté de salles d'apprentissage dynamiques, de box de travail en groupe... La Ville envisage un partenariat, favorisant l'ancrage de l'école sur le territoire dont elle porte déjà le nom : Aivancity Paris-Cachan. Le Campus confirme ainsi sa vocation, en même temps qu'il se veut un lieu d'échange entre les étudiants, les professionnels et les habitants.

La Ville souhaite un moratoire sur le déploiement de la 5G

Le déploiement de la 5G va augmenter massivement l'émission de gaz à effet de serre ainsi que la consommation de ressources et terres rares nécessaires. La Ville présente un vœu et se positionne en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G et demande que le gouvernement suspende le déploiement de la 5G.